



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## → A-25 - #01

### Convoquée par le Secrétariat

**MERCREDI 06 septembre 2025**  
**15 H 30**  
**CAFÉ EXODE**  
**ORDRE DU JOUR**

- 0.0 Procédures
  - 0.1 Présidium
  - 0.2 Procès-verbaux (adoption) :
    - 0.2.1 A.G. H25-01 : [05 février 2025](#)
  - 0.3 Lecture et adoption du présent ordre
  - 0.4 Date de la prochaine Assemblée générale
  - 0.5 Reconnaissance du territoire
- 
- 1.0 Affaires générales
    - 1.1 Plan d'action A25
    - 1.3 Dépôt d'avis de motion
      - 1.3.1 Avis de motion – Modification du Guide des Comités ([Motion](#))
  - 2.0 Affaires financières
    - 2.1 Budget général A25
    - 2.2 Subventions externes ([Tableau synthèse](#))
    - 2.3 Subvention de projet étudiant A25
      - 2.3.1 Kayak-Philo ([Demande – 1000,00\\$](#))
  - 3.0 Affaires externes
  - 4.0 Bureau Exécutif
    - 4.1 Élection Général
      - 4.1.1 Calendrier électoral ([Proposition](#))
      - 4.1.2 Directeur-trice de scrutin et/ou comité électoral
  - 3.0 Nomination délégué-e-s
    - 3.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur technique, 1 issue-e du secteur préuniversitaire)
    - 3.2 Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)
      - 3.2.1 Comité PEI (1 délégué-e-s)
    - 3.3 Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal (1 issue du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)
  - 4.0 Affaires diverses
  - 5.0 Levée



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### # 01

## PROCÈS-VERBAL : 05 février 2025

96 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 15h30

### 0.0 Procédures

Jacob Proulx de Lamirande (Art visuel) propose l'ouverture de [l'Assemblée générale H25-01](#) de ce 05 février 2025

*Flavie Melo (Travail social) appuie*

**Adoptée à l'unanimité**

### 0.1 Présidium

Neptune Brassard (Science Nat) propose *Jacynthe Lussier (elle)* à l'animation, *Catherine Yelle (elle)* au secrétariat et *Audrey-Anne Larocque (elle)* au senti

*Alice Lemieux (Création littéraire) appuie*

**Adoptée à l'unanimité**

### 0.2 Reconnaissance territoriale

*Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.*

### 0.3 Lecture et adoption des procès-verbaux

#### 0.3.1 A24-02 : 6 novembre 2024

Jacob Proulx-de Lamirande propose d'adopter le **procès-verbal du 6 novembre 2024** ([Procès-verbal – Liste de présences](#));

*Lée Quévillon (Histoire et civilisation) appuie*

**Adoptée à l'unanimité**

### 0.4 Suite des procès-verbaux

RAS

## 0.5 Ordre du jour

Flavie Mélo (Travail social) propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté

*Alice Lemieux (Création littéraire) appuie*

Jessy Chapleau (Loisir) propose de déplacer le point 3.2 – *Assurances collectives étudiantes* au point 1.0, en décalant les points subséquents

*Lila Houde (Question internationale) appuie*

**Battu à majorité**

## Adopté à l'unanimité

*Ordre du jour tel qu'affiché, modifié et adopté :*

### 0.0 Procédures

### 1.0 Bureau exécutif

#### 1.1 Élections et nominations

##### 1.1.1 Entérinement

1.1.1.1 Secrétaire général-e – Jason Tropnass-Narcisse

1.1.1.2 Responsable à la Trésorerie – Sofia Bouchard

1.1.1.3 Responsable aux affaires socioculturel – Aymeric Lalonde

##### 1.1.2 Postes vacants

1.1.2.1 Responsable général-e

1.1.2.2 Responsable aux affaires internes

1.1.2.3 Responsable aux affaires externes

1.1.2.4 Responsable à la mobilisation

1.1.2.5 Responsable à l'information

### 2.0 Nomination des délégué-es

2.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur technique)

2.2 Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

2.3 Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

### 3.0 Affaires générales

3.1 Plan d'action H25

3.2 Assurances collectives étudiantes

3.2.1 Résultat du sondage et suite du projet ([Document](#))

3.3 Amendement à la Charte ([Motion](#) – [Projet](#))

3.4 Budget H25 ([Projet](#))

3.5 Subvention externes H25 ([Tableau](#))

### 4.0 Affaires externes

### 5.0 Affaires diverses

5.1 Mandat de grève ([Proposition](#))

6.0 Levée

0.6 Date de la prochaine Assemblée

RAS

1.0 Bureau exécutif

1.1 Élections et nominations

1.1.1 Entérinement

1.1.1.1 Secrétaire général-e – Jason Tropnass-Narcisse

Philémon Chabot-Leclerc (Individu) propose la mise en dépôt du présent point jusqu'à l'arrivée de la personne concernée

*Chai Henley (Tremplin Dec) appuie*  
**Adopté à l'unanimité**

1.1.1.2 Responsable à la trésorerie – Sofia Bouchard

Philémon Chabot-Leclerc (Individu) propose la mise en dépôt du présent point jusqu'à l'arrivée de la personne concernée

*Chai Henley (Tremplin Dec) appuie*  
**Adopté à l'unanimité**

1.1.1.3 Responsable aux affaires socioculturelles – Aymeric Lalonde

Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) propose l'entérinement de Aymeric Lalonde

*Appuyé par Roxanne Tremblay (Histoire et civilisation)*  
**Adopté à majorité**

1.1.2 Postes vacants

1.1.2.1 Responsable général-e

RAS

1.1.2.2 Responsable aux affaires internes

L'assemblée reçoit la candidature de Chai Henley (Tremplin DEC)

*Jacob Proulx-de Lamirande appuie*  
**Adopté à majorité**

1.1.2.3 Responsable aux affaires externes

RAS

1.1.2.4 Responsable à la mobilisation

L'assemblée reçoit la candidature de Philémon Chabot-Leclerc (Individu)

*Chai Henley (Tremplin DEC) appui*  
**Adopté à l'unanimité**

## 1.1.2.5 Responsable à l'information

L'assemblée reçoit la candidature de Mélia Gobeil (Individu)

*Jessy Chapleau (Loisir) appuie*  
**Adopté à l'unanimité**

## 2.0 Nomination des délégué-es

### 2.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur technique)

RAS

### 2.2 Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

L'assemblée reçoit la candidature de Alexander Dauphinais (Histoire et civilisation)

*Clara O'reilly (Histoire et civilisation) appuie*  
**Adopté à l'unanimité**

### 2.3 Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

L'assemblée reçoit la candidature (pour le secteur technique) de Jessy Chapleau (technique loisir)

*Chai Henley (Tremplin DEC) appuie*  
**Adopté à l'unanimité**

## 3.0 Affaires générales

### 3.1 Plan d'action H25

RAS

### 3.2 Assurances collectives étudiantes

#### 3.2.1 Résultat du sondage et suite du projet ([Document](#))

Il est proposé que Philémon Chabot-Leclerc (Individu) présente les résultats du sondage

*Chai Henley (Tremplin DEC) appuie*  
**Adopté à l'unanimité**

*Philémon présente les résultats du sondage sur les assurances collectives étudiantes*

### 3.3 Amendement à la Charte de l'AGECVM ([Motion](#) – [Projet](#))

Philémon Chabot-Leclerc (Individu) propose que l'on traite l'avis de motion d'amendement à la Charte de l'AGECVM :

Proposition de modification de la Charte :

ATTENDU QUE la présente Charte de l'AGECVM date de 2006 et que de nombreux projets de révision ont été entamés mais n'ont pas abouti ;

ATTENDU QUE certains points portaient à confusion des procédures de l'AGECVM ;

ATTENDU QUE le Code Morin complexifiait le déroulement des différentes instances de l'AGECVM ;

ATTENDU QUE la population étudiante s'est diversifiée et a changé depuis les vingt dernières années ;

ATTENDU QUE la mobilisation étudiante n'est plus la même qu'elle l'était.

Il est proposé :

DE modifier la Charte de l'AGEVM pour qu'elle concorde mieux avec la population étudiante actuelle du CVM ainsi que ses valeurs et préoccupations, c'est-à-dire, telle qu'elle est présentée dans le document ci-joint **(les modifications sont surlignées)**

*Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) appuie*

Lée Quévillon (Histoire et Civilisation) propose que la proposition de modification de la Charte soit soumise à un référendum sur Omnivox

*Chai Henley (Tremplin DEC) appuie*

Philémon Chabot-Leclerc propose que le référendum soit tenu du 17 au 21 février 2025

*Chai Henley (Tremplin DEC) appuie*

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

### 3.4 Budget H25 ([Tableau](#))

Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) propose que Philémon Chabot-Leclerc (Individu) présente le Budget H25

*Philémon Chabot-Leclerc (Individu) appuie*

**Adopté à l'unanimité**

Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) propose l'adoption du budget H25

*Chai Henley (Tremplin DEC) appuie*

Aymeric Lalonde (Histoire et civilisation) propose d'augmenter de 1500\$ le budget alloué à la case budgétaire « Organisation socioculturelle »

*Philémon Chabot-Leclerc (Individu) appuie*

**Adopté à l'unanimité**

Aymeric Lalonde (Histoire et civilisation) propose d'augmenter de 10,700\$ le budget alloué à la case budgétaire « Subventions externes »

*Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) appuie*

## **Adopté à l'unanimité**

Philémon Chabot-Leclerc propose de créer une nouvelle case budgétaire et de la nommer « Propriété intellectuelle » et d'y allouer 1000

*Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) appuie.*

## **Adopté à l'unanimité**

Philémon Chabot-Leclerc propose d'augmenter le budget alloué aux comité thématiques de 3000\$, soit pour un total de 18,000\$, de créer une nouvelle case budgétaire nommée « Alimentation » et d'y allouer 1000\$

*Émile Ste-Marie (média) appuie*

## **Adopté à l'unanimité**

## **Adopté à l'unanimité**

### **3.5 Subvention externes ([Tableau](#))**

Philémon Chabot-Leclerc (Individu) propose d'allouer toutes les subventions externes demandées par les organismes en date de la présentation, pour un total de 17,000

*Jacob Proulx-de Lamirande (Arts visuels) appuie*

## **Adopté à l'unanimité**

*Demande du compte de quorum : le quorum n'est pas atteint, l'assemblée est donc levée à 18h11*

## **4.0 Affaires externes**

## **5.0 Affaires diverses**

### **5.1 Mandat de grève pour le 1<sup>er</sup> mai ([Proposition](#))**

## **6.0 Levée**



Modification du Guide des Comités :

Ajout de la procédure d'encadrement sur la distribution des locaux

**Considérant** que le manque clair de procédures pour l'administration des locaux de comités a mené à de nombreux conflits interpersonnels;

**Considérant** que la Table de concertation H25-02 en date du 5 Mars 2025 a adopté à l'unanimité ces nouveaux règlements pour la distribution des locaux;

**Considérant** que l'AG est souveraine et que les règlements votés en TC peuvent être défaits dans une TC ultérieure;

*Il est proposé d'amender le Guide des règlements pour les comités pour y inclure les procédures d'encadrement tel que voté en T.C. H25-02 (**Annexe 1**)*

## **ANNEXE 1:**

### **Distribution des locaux des comités :** **Procédure d'encadrement**

#### **Article 1**

Vérifier que les comités sont actifs au début de chaque session à la première TC de la session. Les comités qui ne sont pas actifs (n'ont pas remis de PV ou de liste de membres valide avant la TC), verront leur budget être gelé. S'ils sont toujours inactifs à la dernière TC de la session, leur local leur sera retiré.

#### **Article 2**

Les demandes d'attribution de locaux et de modification de locaux ne peuvent être présentées à la TC que par le responsable des affaires internes (ou un.e membre du comité de suivi dans le cas de l'absence de ce/elle-ci) selon les modalités suivantes :

- Dans le cas de l'attribution d'un local vide, le comité désirant un local fait une demande formelle (créer nouveau formulaire) puis va sur une liste d'attente pour être évalué par le comité de suivi qui proposera l'attribution du local à la première TC après laquelle le local se libère selon les besoins des comités et le temps d'attente
- Dans le cas d'une modification d'un local ou de locaux existant(s), le comité demandeur présente sa demande au comité de suivi, appuyée des signatures de 2 signataires de chacun des comités affectés. Si tout est conforme, le comité de suivi présentera la demande en TC. Afin d'éviter des abus, si toutes les signatures ne sont pas obtenibles, la demande sera évaluée par le comité de suivi qui pourrait décider de l'envoyer ou non en TC selon les particularités de la situation (vérifier qu'il n'y a comme étant non-conforme ou non-recevable, il devra fournir une explication au comité demandeur, et à la TC si demande.
- Faire une requête au comité de suivi de se retirer si leur biais les empêchent d'être intègres pour une situation donnée
- Un comité qui a déjà un local ne peut pas être sur la liste d'attente pour l'obtention d'un nouveau local.

#### **Article 3**

Une carte officielle des locaux de comités doit être créée et rendue disponible sur le site de l'AGECVM ainsi que la garder à jour

### Subventions externes A25

		Dépenses totales	Autofinancement	Subvention calculé	Subvention demandée	% Subv.
<u>1</u>	La Grande Rechré	3,150.00 \$	2,150.00 \$	1,000.00 \$	1,000.00 \$	31.75%
<u>2</u>	Grenier Agricole	4,500.00 \$	3,250.00 \$	1,250.00 \$	1,250.00 \$	27.78%
<u>3</u>	CLAC	6,500.00 \$	6,500.00 \$	- \$	1,000.00 \$	15.38%
<u>4</u>	FLIP	5,250.00 \$	4,250.00 \$	1,000.00 \$	1,000.00 \$	19.05%
<u>5</u>	Archive Révolutionnaire	12,000.00 \$	10,500.00 \$	1,500.00 \$	1,500.00 \$	12.50%
<u>6</u>	Édition de l'ombre	8,000.00 \$	6,000.00 \$	2,000.00 \$	2,000.00 \$	25.00%
<u>7</u>	Après le Printemps	9,500.00 \$	7,500.00 \$	2,000.00 \$	2,000.00 \$	21.05%
<u>8</u>	DIRA	3,285.00 \$	2,785.00 \$	500.00 \$	1,000.00 \$	30.44%
<u>9</u>	L'Achoppe	21,600.00 \$	20,600.00 \$	1,000.00 \$	4,000.00 \$	18.52%
<u>10</u>	Front Rose	8,100.00 \$	7,350.00 \$	750.00 \$	1,000.00 \$	12.35%
<u>11</u>	ORA	4,000.00 \$	1,500.00 \$	2,500.00 \$	1,500.00 \$	37.50%
<u>12</u>	Esprit Libre	14,000.00 \$	13,000.00 \$	1,000.00 \$	1,000.00 \$	7.14%
<u>13</u>	Les Révoltes	9,600.00 \$	8,040.00 \$	1,560.00 \$	1,000.00 \$	10.42%
<u>14</u>	F.E.L.A	3,000.00 \$	2,500.00 \$	500.00 \$	500.00 \$	16.67%
<u>15</u>	SITT-IWW	400.00 \$	- \$	400.00 \$	400.00 \$	100.00%
<b>TOTAUX</b>		<b>85,885.00 \$</b>	<b>72,385.00 \$</b>	<b>16,060.00 \$</b>	<b>17,250.00 \$</b>	<b>20.08%</b>
<b>Montant disponible A25: 7000,00\$</b>						

Projet étudiant		
	1	2
Nom	Prémy Martin	Florent Blondin
Adresse	1885 avenue Durochelet H4 Laval, QC	#540 Rue Emma Laval QC
Ville	Laval	Laval
Code Postal	H7S 1S8	H7A 1X7
Téléphone	438 407 7396	438 765 7467

### Description du projet

**Objectifs** Dans le cadre du projet éducatif en plein air du cours Kayak - Philo, nous recherchons à alléger le poids financier mis aux coûts du cours pour les élèves.

La sortie en Kayak - Camping faisant partie intégrale du déroulement du cours, l'aide financière est nécessaire afin de soutenir la participation d'un projet académique écoresponsable et promouvoir le plein air.

**Activités prévues** L'activité est d'aller faire une sortie de kayak - camping dans le cadre de notre cours Kayak - Philo regroupant le cours de sport intensif de l'ensemble 3 kayak et 3 philosophie.

Nombre d'étudiants

16

Période de réalisation

session

5 au 7 sept. 2013



### Subventions externes A25

		Dépenses totales	Autofinancement	Subvention calculé	Subvention demandée	% Subv.
<u>1</u>	La Grande Recré	3,150.00 \$	2,150.00 \$	1,000.00 \$	1,000.00 \$	31.75%
<u>2</u>	Grenier Agricole	4,500.00 \$	3,250.00 \$	1,250.00 \$	1,250.00 \$	27.78%
<u>3</u>	CLAC	6,500.00 \$	6,500.00 \$	- \$	1,000.00 \$	15.38%
<u>4</u>	FLIP	5,250.00 \$	4,250.00 \$	1,000.00 \$	1,000.00 \$	19.05%
<u>5</u>	Archive Révolutionnaire	12,000.00 \$	10,500.00 \$	1,500.00 \$	1,500.00 \$	12.50%
<u>6</u>	Édition de l'ombre	8,000.00 \$	6,000.00 \$	2,000.00 \$	2,000.00 \$	25.00%
<u>7</u>	Après le Printemps	9,500.00 \$	7,500.00 \$	2,000.00 \$	2,000.00 \$	21.05%
<u>8</u>	DIRA	3,285.00 \$	2,785.00 \$	500.00 \$	1,000.00 \$	30.44%
<u>9</u>	L'Achoppe	21,600.00 \$	20,600.00 \$	1,000.00 \$	4,000.00 \$	18.52%
<u>10</u>	Front Rose	8,100.00 \$	7,350.00 \$	750.00 \$	1,000.00 \$	12.35%
<u>11</u>	ORA	4,000.00 \$	1,500.00 \$	2,500.00 \$	1,500.00 \$	37.50%
<u>12</u>	Esprit Libre	14,000.00 \$	13,000.00 \$	1,000.00 \$	1,000.00 \$	7.14%
<u>13</u>	Les Révoltes	9,600.00 \$	8,040.00 \$	1,560.00 \$	1,000.00 \$	10.42%
<u>14</u>	F.E.L.A	3,000.00 \$	2,500.00 \$	500.00 \$	500.00 \$	16.67%
<u>15</u>	SITT-IWW	400.00 \$	- \$	400.00 \$	400.00 \$	100.00%
	<b>TOTAUX</b>	<b>85,885.00 \$</b>	<b>72,385.00 \$</b>	<b>16,060.00 \$</b>	<b>17,250.00 \$</b>	<b>20.08%</b>
<b>Montant disponible A25: 7000,00\$</b>						